



ASSOCIATION DES AMIS ET DES ANCIENS ÉLÈVES DU LYCÉE LAKANAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU SAMEDI 26 Septembre 2020

Lieu : Lycée LAKANAL (salon Lakanal) 92330-SCEAUX

Ordre du jour : 1-Accueil des participants

2-rapport financier par le vérificateur des comptes

3-Rapport moral par le Président

4-Candidatures au comité et renouvellements

5-Questions diverses

Monsieur Gilles Mergy accueille les participants et les remercie d'être présents malgré le contexte sanitaire difficile qui a amené au report de cette Assemblée Générale qui aurait dû se tenir en juin.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Gilles Mergy (Président de l'AAAELLK)

Jean-Pierre AUJOLET assure le secrétariat de la séance.

20 adhérents sont présents ou représentés (11 présents et 9 pouvoirs)

Gilles Mergy présente l'ordre du jour. Il donne ensuite la parole à M Bernard Werlé qui, en sa qualité de vérificateur des comptes, va présenter le rapport financier.

Point 2 : Rapport Financier

En préambule à la lecture du rapport, Bernard Werlé indique qu'il n'a reçu les comptes et les justificatifs que 4 jours avant la tenue de l'Assemblée Générale et que ces délais sont insuffisants pour effectuer une vérification dans de bonnes conditions surtout que des corrections importantes étaient à apporter.

Bernard Werlé donne ensuite lecture du rapport financier (voir en PJ). Les comptes établissent un résultat positif de + 4 484,15 euros. Bernard Werlé précise qu'à la fin de l'exercice 2019, l'Association

Association des Amis et des Anciens Élèves du Lycée Lakanal (AAAELLK)
(Association loi de 1901, déclarée le 14 février 1906 – l'association bénéficie du soutien de la Ville de Sceaux)
AAAELLK - Lycée Lakanal - 3 avenue du Président Roosevelt - 92330 Sceaux
www.aaellk.org association@aaellk.org

dispose de 13 168,50 euros à la banque Postale répartis entre un compte courant CCP dont le solde est de +10 954,29 euros et un livret A avec un solde de + 2 214,21 euros. En 2019, outre une subvention de 450 euros reçue de la Ville de Sceaux la quasi-totalité des recettes provient des adhésions (en hausse de près de 20% par rapport à 2018) et de dons (1 200 euros) alors que les principales dépenses se répartissent entre, la remise des diplômes du bac et des dépenses liées aux études de restauration de la fresque de Guillonnet (1260 euros). Bernard Werlé indique également que le résultat est artificiellement gonflé car des dépenses liées à l'achat des bérêts ont été payées en 2020 (1263 euros) et qu'une avance sur frais de repas a été payée en 2018 pour un dîner dont les recettes ont été encaissées en 2019.. A la suite de la lecture du rapport financier Gilles Mergy propose de reporter à nouveau le résultat bénéficiaire de l'exercice. Gilles Mergy propose aux présents des commentaires sur ce rapport. Les commentaires portent essentiellement sur la remise tardive des documents. Il est indiqué qu'une remise des documents avant le 1^{er} mars serait adaptée. En l'absence de questions Gilles Mergy procède aux votes des résolutions concernant ces aspects financiers.

1^{ère} résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du vérificateur des comptes et pris connaissance des comptes de l'exercice 2019, approuve les comptes tels qu'ils ont été présentés, ainsi que la gestion de l'Association telle qu'elle ressort de l'examen dudit rapport.

En conséquence, elle donne quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice clos en 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

2^e résolution :

L'Assemblée générale, constatant que le résultat de l'exercice 2019 s'élève à + 4 484,15 euros

approuve la proposition et décide d'affecter cette somme en report à nouveau

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Point 3 :Rapport moral

Gilles Mergy présente le rapport moral de l'année 2019.(voir en PJ) et complète son exposé par des informations et des commentaires sur les diverses activités de l'Association en présentant les projets d'activités nouvelles de l'AAAELLK pour 2020 .Après avoir rappelé les principales activités actuelles, remise des diplômes du bac, service logement, journées du patrimoine il indique les pistes de réflexion et de projets : aide aux jeunes anciens de Lakanal pour projets de création d'entreprise, financement d'une peinture murale sur le mur du gymnase de Lakanal, mise en place d'une newsletter, organisation de concerts

Un vaste débat s'en suit sur l'organisation de la remise des diplômes du bac 2020 dans le contexte sanitaire actuel et sur son financement. La majorité s'accorde pour demander un financement de 50%



des achats des bérets à l'administration du lycée (1600 euros) .Si cette aide est accordée les bérets seront encore donnés aux bacheliers cette année.

Point 4 : Candidatures au comité et renouvellement

Comme le prévoit l'article 9 des statuts, les membres du comité sont élus pour 3 ans et ils sont rééligibles. Cette année 3 membres, élus ou renouvelés en 2017, voient leur mandat arriver à expiration.

Jean-Pierre AUJOLET, Cristina COUVREUR, Jean Jacques VAYSSETTE. Par ailleurs Bernard WERLE, Serge ROSOLEN et Agnès ROSOLEN ont fait part de leur intention de postuler pour un mandat au sein du comité.

Gilles MERGY propose alors le vote de la résolution suivante :

3^e Résolution : l'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des mandats arrivés à échéance, des candidatures pour poursuivre les mandats à renouveler et des nouvelles candidatures décide de renouveler les mandats et d'agréeer les membres candidats suivants pour une durée de trois ans : Jean-Pierre AUJOLET, Cristina COUVREUR, Agnès ROSOLEN, Serge ROSOLEN, Jean-Jacques VAYSSETTE, Bernard WERLE

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Point5 : Questions Diverses

L'ensemble des questions diverses ont été traitées au cours des débats qui ont suivi les lectures du rapport financier et du rapport moral

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 12heures

Gilles MERGY
Président

Jean-Pierre AUJOLET
Secrétaire

